



Fédération syndicale unitaire
Section départementale de la Somme
9 rue Dupuis 80000 AMIENS
fsu80@fsu.fr – 06.78.48.43.76

La FSU Somme vous informe

A l'appel de l'UNEF, de l'UNL, de FO, de la CGT, de Solidaires et de la FSU

**Pour continuer TOUS ENSEMBLE
la mobilisation...**

1^{er} mai unitaire !

RETRAIT du projet de loi de réforme du
Code du travail !

TOUS ENSEMBLE, il faut gagner l'arrêt des poursuites pour les 8 de Goodyear

Mobilisation, unité, solidarité

Dimanche 1^{er} mai 2016

Abbeville : 10 h 30 – Place du Pilon

Amiens : 10 h 30 – Parc de la Hotoie

Ham : 14 h 15 – Arbre de la liberté, au Château

Friville-Escarbotin : 11 h – Place Jean Jaurès

*Un 1^{er} mai unitaire
de mobilisation
et de convivialité...*



A partir de 10 h 30

Parc de la Hotoie à AMIENS

**A l'initiative de la CGT 80 : village associatif et
barbecue, concerts et manège gratuit...**



**Et à 16 h 30, diffusion du film « MERCI PATRON ! »
annoncé en musique par « L'ARRACHE FANFARE »**

Appel des organisations

CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL

Les nombreuses initiatives, grèves, manifestations et rassemblements qui se sont multipliés depuis le 9 mars renforcent la détermination des organisations syndicales de salarié-e-s, de lycéen-ne-s et d'étudiant-e-s à obtenir le retrait du projet de loi travail et à gagner de nouveaux droits pour les salarié-e-s. **Le mouvement est majoritaire dans l'opinion.** Le gouvernement doit enfin entendre ces revendications et cesser de répondre aux exigences du patronat.

Le rapport de force créé depuis le début du mois de mars a déjà obligé le gouvernement à quelques reculs par rapport au projet initial et à apporter des premières réponses aux organisations de jeunesse. Pour autant, le texte actuel, totalement inacceptable, est porteur de précarité et de reculs sociaux pour les travailleurs-euses et la jeunesse.

Gagner le retrait du projet de loi travail est possible. La grève et les manifestations du 28 avril, le 1^{er} mai seront un moyen supplémentaire pour avancer vers cet objectif. La tenue d'assemblées générales dans les entreprises, les services, les lieux d'études pour débattre de la grève, de son ancrage dans la durée, des modalités d'action doit permettre d'aller plus loin jusqu'au retrait de la loi et l'obtention de nouvelles garanties collectives porteuses de progrès social.

Des luttes et mobilisations se développent et se construisent dans de nombreux secteurs autour des questions de conditions de travail et d'études, de salaires et de précarité. Elles doivent être entendues.

Le 3 mai va s'ouvrir le débat parlementaire, qui se poursuivra pendant plusieurs semaines. Les organisations syndicales appellent à faire de cette journée un nouveau temps fort de mobilisation et d'initiatives. Ce 3 mai les organisations syndicales prendront la parole publiquement pour exiger des parlementaires réunis à l'Assemblée nationale le rejet du projet de loi et faire entendre leurs revendications.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL toujours plus déterminées appellent les étudiant-e-s, les lycéen-ne-s, les salarié-e-s, les personnes privées d'emploi, les retraité-e-s à unir leurs forces en participant massivement aux grèves et manifestations du 28 avril, et à renforcer les actions et mobilisations les 1^{er} et 3 mai. D'autres suivront si le projet de loi n'est pas retiré.

Paris, le 26 avril 2016